

## Table des matières

Introduction .....	2
Description des ZC : .....	3
a) Géométrie vectorielle .....	3
b) Géométrie - problèmes spécifiques .....	5
c) Continuité du Réseau Hydrographique .....	8
d) Arc manquant .....	9
e) Remembrement .....	10
f) Plan d'eau de cours d'eau.....	11
g) Plan d'eau avec dérivation de cours d'eau .....	12
h) Bief .....	14
i) Problème de classement. ....	15
j) Voutement .....	16
k) A supprimer .....	17
l) Autres .....	18

## Introduction

Entre 1950 et 1967, les Provinces ont cartographié la totalité des cours d'eau non navigables classés en Région wallonne, sous forme de planches papiers.

Ces planches réalisées à l'échelle des anciennes communes, ont ensuite été numérisées.

Durant les années 2000, un projet de création d'une données cartographique digital retranscrivant les données administratives, via un partenariat entre la DCENN et les Provinces fût créée. Cette donnée était issue de la digitalisation de l'IGN de 1972.

Depuis 2015 un nouveau réseau hydrographique a été réalisé sur base des meilleurs données cartographiques disponibles. Il est constitué des données issues du PICC, de l'IGN et des données administratives de l'ancien réseau.

Aujourd'hui, dans ce même réseau (RHW), il est apparu que des zones d'incertitudes et d'imprécision subsistaient. Ces zones ont été mises en évidence par la création de polygones appelés les « Zones Complexes » (notées « ZC » dans la suite de ce document).

Bien que déjà d'une grande qualité, la DCENN a pris la décision de valider entièrement le réseau hydrographique afin d'en améliorer encore la qualité cartographique. 3 observateurs ont donc parcouru la totalité des quelques 14 000 km de cours d'eau non navigables classés que compte la Région wallonne et ce, à une échelle réduite de 1/800. Les cours d'eau navigables ont également été validés. Ces opérateurs ont confronté le réseau à différentes sources de données listées ci-dessous :

## Description des ZC :

En pratique, une à la table attributaire des zones complexes à été créée lors de l'étape de validation du réseau, avec un champ comprenant la liste exhaustive des types de ZC.

### a) Géométrie vectorielle

Le type de ZC « Géométrie vectorielle » met en évidence tous les arcs dont le tracé numérisé du réseau hydrographique ne correspond pas, avec précision, au tracé réel visible sur l'orthophotoplan ou le MNT.

Etant donné que l'analyse est réalisée à une échelle d'environ 1/800, sur base d'un orthophotoplan, et non sur base de relevés précis de terrain, une distance de quelques mètres entre le tracé numérisé et la situation réelle de terrain est tolérée. Cette tolérance a été fixée à 5 m. En zone boisée, les cours d'eau ne sont pas partout visibles sur l'orthophotoplan. C'est donc le MNT qui est utilisé pour repérer les lits de cours d'eau.

De manière générale, ce type de ZC n'exige pas de précisions particulières dans le champ de commentaire.



Figure 1 - Géométrie vectorielle.

Un cas particulier est cependant mis en évidence dans ce type de ZC. Il s'agit des problèmes de géométrie dont la source d'erreur est liée à la connexion entre deux arcs de géométrie différente et dont les extrémités ont été connectées de manière artificielle.

Pour repérer aisément ces cas spécifiques, le champ des commentaires est complété.

Commentaire\_V2 : Topo. (pour problème lié à la topologie)



Figure 2 - Géométrie vectorielle : Topo. (ZC : 22125)

Enfin, dans le cadre des problèmes de tracés qui ne correspondent pas au lit du cours d'eau, un second cas particulier est relevé mais il sera lui corrigé directement dans le réseau hydrographique sans être mis en évidence. La source d'erreur est ici liée à une interprétation erronée des données de l'IGN lors de la compilation des données de géométrie, comme le montre l'exemple ci-dessous (figure 4). Le plus souvent, le lit d'un affluent est interprété comme le lit principal du cours d'eau et une connexion fictive le relie ensuite artificiellement à l'arc correct suivant. Lorsque le réseau intermédiaire (tracé violet) est correct comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessous, l'observateur procède à un copier-coller de l'arc correct dans le réseau hydrographique, complète les données attributaires de ce nouvel arc, supprime l'arc fictif et rectifie les données attributaires de l'affluent. Lorsque le réseau intermédiaire est soit absent, soit également incorrect, l'arc fictif provient généralement du réseau hydrographique wallon indiqué comme modifié (Géométrie source : RHW\_m). Dans ce cas, au lieu de supprimer l'arc fictif, l'observateur le corrige manuellement en éditant sa géométrie. Le résultat de ces corrections est visible à la figure 4.



Figure 3 - Géométrie vectorielle : Artefact et correction manuelle du problème.

## b) Géométrie - problèmes spécifiques

Comme son nom l'indique, le type de ZC « Géométrie – problème spécifique » reprend des problèmes de géométrie, c'est-à-dire des situations où le tracé repris dans le réseau hydrographique ne correspond pas au lit du cours d'eau observé sur l'orthophotoplan ou le MNT. Cependant, chacune des situations reprises ici nécessite une logique de correction qui lui est propre et qui diffère du premier type de ZC.

Ce type de ZC est composé de 3 sous-types de ZC : Attributaire, Ilot et Zone humide. Ces trois situations sont détaillées ci-dessous.

Ces sous-types sont précisés dans le champ commentaire de la table attributaire des ZC.

### (1) Géométrie attributaire

Ce sous-type de ZC reprend les situations dont la source d'erreur est la combinaison des données administratives aux arcs composant le réseau. Pour comprendre ce type de problème, il est nécessaire de comprendre la manière dont le RHW actuel a été créé. La première étape a été la combinaison de données cartographiques précises issues du PICC et de l'IGN. Une fois ce réseau intermédiaire créé, il a été combiné aux informations administratives du SPW. Pour se faire, une distance d'appariement a été déterminée. Cette étape a entraîné deux types d'erreurs. Pour la première, plusieurs arcs se trouvaient dans la distance d'appariement et ils ont été confondus. Les données attributaires ont donc été attribuées de manière erronée à ces arcs. Pour la seconde, l'arc correctement positionné se situait en dehors de la distance d'appariement. Un arc « fictif », de géométrie source « RHW(\_m) », a donc été conservé, tout comme le premier arc mais qui ne contient par conséquent aucune donnée administrative.

Pour les cas évidents, c'est-à-dire lorsque la situation est clairement lisible sur les sources d'informations, l'observateur corrige manuellement le réseau : il attribue les données administratives correctes aux arcs concernés et éventuellement supprime les arcs fictifs.

Pour les cas qui demandent une analyse plus poussée voire une visite de terrain, la ZC est dument complétée en indiquant qu'il s'agit d'un problème attributaire dans les commentaires.

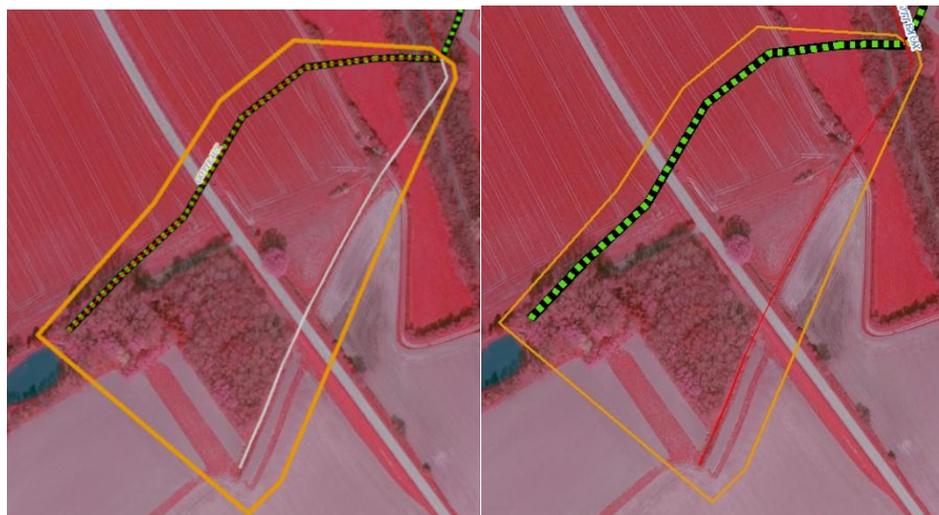


Figure 4 – Problème spécifique de géométrie : Attributaire et correction manuelle du problème. (ZC : 47852)

## (2) Ilot

Ce sous-type de ZC reprend les situations où, dans le lit du cours d'eau, un ilot est visible à l'orthophotoplan mais seul un bras est repris sur le réseau hydro. La question se pose alors de la nécessité d'indiquer la présence de l'ilot en ajoutant un second bras qui le contournerait.

L'ajout d'un second bras dépend de plusieurs facteurs tels que la présence de l'ilot au moment de la réalisation de l'Atlas, sa présence sur le cadastre, sa longueur ou encore la hauteur d'eau au moment de la prise de vue aérienne. Il n'existe pas de règle stricte concernant cette caractéristique des cours d'eau. En règle générale, il appartient au gestionnaire de décider de la nécessité de souligner la présence d'un ilot par un second bras.

Dans le cadre de ce projet, il appartiendra donc à l'observateur de juger si les conditions suffisantes sont réunies pour mettre en évidence ce genre de situation pour ensuite la soumettre au gestionnaire.



Figure 5 - Ilot. (ZC : 58509)

### (3) Zone humide

Ce sous-type de ZC reprend les situations où, étant donné la nature humide du sol de la zone concernée, soit le tracé du cours d'eau est diffus, soit il se subdivise en de nombreux petits tracés qui se confondent ponctuellement en plans d'eau puis reprend son lit principal en aval.

Dans ces deux cas, la géométrie précise du cours d'eau voire la nécessité de lui ajouter plusieurs tracés secondaires ou d'identifier des plans d'eau de cours d'eau (cfr type de ZC 6 – Plan d'eau de cours d'eau) reste à préciser.

Dans certains cas, des zones en amont de plans d'eau peuvent s'apparenter à des zones humides. De manière générale, cela dépend principalement du niveau d'eau au moment de la prise de vue aérienne. Lorsque qu'il est clair que cette zone fait partie du plan d'eau lorsque le niveau d'eau est plus élevé, ces zones sont incluses dans l'emprise de la ZC de type « Plan d'eau de cours d'eau ». Lorsque la situation est moins évidente, elle est reprise dans ce type de ZC.



Figure 6 - Zone Humide. (ZC : 68157)

c) Continuité du Réseau Hydrographique

Le type de ZC « Continuité du réseau hydrographique » reprend tous les cas spécifiques d'interruption dans la représentation du lit d'un cours d'eau. Il s'agit d'un problème prioritaire dans le cadre de ce projet.

Les interruptions dues à un écoulement souterrain dans une zone karstique ne sont pas reprises ici car elles font l'objet d'un type de ZC à part entière (cfr type de ZC 10 – Zone karstique).

Afin de mettre en évidence ou de corriger des problèmes de discontinuité du RH, 3 méthodes différentes sont appliquées selon la longueur de cette discontinuité et la présence ou non d'un arc dans le réseau intermédiaire. Elles sont décrites dans le tableau ci-dessous (tableau 2).

**Tableau 1 - Description des 3 méthodes de traitement des discontinuités du réseau hydrographique.**

	Longueur de la discontinuité	Présence d'un arc dans le réseau intermédiaire	Traitement
<b>1<sup>er</sup> cas</b>	< 5m	-	<ol style="list-style-type: none"> <li>Editer manuellement l'extrémité d'un des 2 arcs pour la relier à l'extrémité du second arc.</li> <li>Compléter les données attributaires de la ZC : <ul style="list-style-type: none"> <li>- TYPE_ZC : 3- <i>Continuité du RH</i></li> <li>- Commentaire_V2 : &lt; 5m</li> <li>- Validee : <i>Oui</i></li> </ul> </li> </ol>
<b>2<sup>ème</sup> cas</b>	> 5m	Oui	<ol style="list-style-type: none"> <li>Copier-coller de l'arc du réseau intermédiaire sur le réseau CENNIC.</li> <li>Attribuer à ce nouvel arc les données administratives.</li> <li>S'assurer que les deux extrémités de ce nouvel arc sont bien reliées au réseau CENNIC.</li> <li>Compléter les données attributaires de la ZC : <ul style="list-style-type: none"> <li>- TYPE_ZC : 3- <i>Continuité du RH</i></li> <li>- Commentaire_V2 : &gt; 5m, <i>réseau intermédiaire</i></li> <li>- Validee : <i>Oui</i></li> </ul> </li> </ol>
<b>3<sup>ème</sup> cas</b>	> 5m	Non	<ol style="list-style-type: none"> <li>Compléter les données attributaires de la ZC : <ul style="list-style-type: none"> <li>- TYPE_ZC : 3- <i>Continuité du RH</i></li> <li>- Commentaire_V2 : <i>xx m (longueur de la discontinuité), pas de réseau intermédiaire.</i></li> <li>- Validee : <i>En cours</i></li> </ul> </li> </ol>



Figure 7 - Continuité du réseau hydrographique (3<sup>ème</sup> cas). (ZC : 49466)

d) Arc manquant

Ce type de ZC reprend les situations où un lit de cours d'eau est visible sur les sources de données disponibles mais qu'il n'est pas repris dans le RH. Cependant, à l'inverse de la ZC précédente, l'absence de cet arc n'influence pas la continuité du RH. De plus, la probabilité que cet arc soit classé doit être élevée.

Ce type de ZC est assez peu représenté sur le RH et ne nécessite pas de commentaire spécifique.

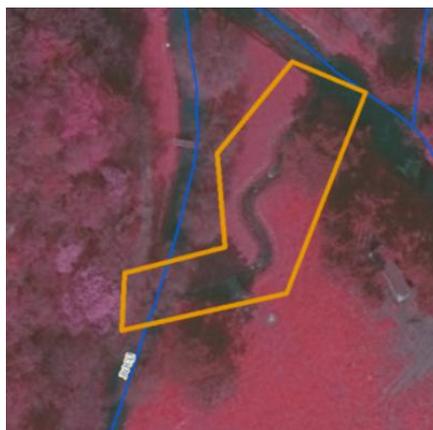


Figure 8 - Arc manquant. (ZC : 55199)

#### e) Remembrement

Ce type de ZC reprend toutes les situations problématiques au sein desquelles un remembrement constitue la source de données d'au moins un des tracés impliqués dans le problème ou que le nom d'un des tracés fait référence à un remembrement. Ce type de ZC peut mettre en évidence tout autre type de problème sur le réseau hydrographique (problème de continuité du réseau, problème de classement, de voutement, etc.). Ces problèmes nécessitent cependant un traitement à part car ils relèvent d'une même logique de correction. En effet, les remembrements ont été réalisés dans une certaine optique d'aménagement du territoire. Les cours d'eau ont donc été modifiés, aménagés ou encore attribués à des gestionnaires différents dans cette même optique. Il convient par conséquent d'orienter les corrections appliquées aux divers problèmes dans ce sens.

Pour mettre en évidence les ZC situées en zone de remembrement de manière rapide et efficace, une étape préliminaire est réalisée. Une opération de sélection est effectuée sur les ZC créées lors de la première validation. Elle se base sur deux données attributaires des tronçons de cours d'eau concernés par ces ZC, à savoir l'origine historique du tronçon et son nom. Si au moins l'une de ces deux informations fait référence à un remembrement, la ZC sera sélectionnée. Toutes les ZC sélectionnées via ce procédé se verront attribuées comme type de ZC : 5- Remembrement.

Cette classification automatique est ensuite confrontée, au périmètre de remembrement fourni par la Direction de l'Aménagement foncier rural. Il appartient à l'observateur de modifier le classement de la ZC lorsque le problème mis en évidence n'a, de façon évidente, aucun lien avec sa localisation dans un périmètre de remembrement, comme par exemple un problème de géométrie vectorielle.

Etant donné que ce type de ZC peut mettre en évidence tout type de problème sur le RH, le champ commentaire est complété par l'observateur avec toutes les informations utiles à la résolution de la problématique (nom du remembrement concerné, type de problème,...).



Figure 9 - Remembrement (de Focant). (ZC : 38228)

f) Plan d'eau de cours d'eau

Dans le cadre de ce projet, un plan d'eau est défini comme un élargissement significatif et soudain du lit d'un cours d'eau avant de reprendre son cours normal.

Ce type de ZC reprend tous les plans d'eau situés dans la continuité du lit d'un cours d'eau classé. Les plans d'eau qui sont connectés à un cours d'eau mais qui ne se situent pas dans la continuité du lit de ce dernier ne sont donc pas concernés par ce projet.

La présence d'un plan d'eau dans la continuité d'un cours d'eau influence principalement la catégorie du tronçon de cours d'eau concerné. Les ZC reprises ici ont par conséquent pour objectif de se concentrer sur la résolution de cette problématique et ne constitueront donc pas une digitalisation de ces plans d'eau. Les ZC concentreront principalement leur emprise sur l'entrée et la sortie du plan d'eau. Par la suite, ces ZC pourront être comparées avec le projet en cours à la Direction du Développement Rural.

Dans certains cas, puisque l'analyse se base sur des photos aériennes prises à un moment donné de l'année et donc à un niveau d'eau donné, l'entrée et la sortie des plans d'eau ne sont pas clairement définies. Il est entendu ici que l'emprise de la ZC portera sur la totalité de la superficie « normale » du plan d'eau visible sur l'orthophotoplan ou le MNT.

Parfois, certains plans d'eau semblent asséchés, dans d'autres cas l'analyse de la prise de vue aérienne met en doute la présence d'un plan d'eau. Ces cas spécifiques seront précisés par l'observateur dans le champ commentaire de la ZC.



Figure 10 - Plan d'eau de cours d'eau. (ZC : 55211)

g) Plan d'eau avec dérivation de cours d'eau

Ce type de ZC reprend les situations au sein desquelles le RH comprend un arc classé qui semble traverser un plan d'eau mais où, à l'inverse du type de ZC précédent, un lit de cours d'eau qui contourne ce plan d'eau est visible (ortho ou MNT).

Sur le terrain, deux situations se distinguent. Dans le premier cas de figure, le plus courant, le lit du cours d'eau classé a été dévié pour permettre la création du plan d'eau. Le RH devra donc simplement être mis à jour pour refléter cette modification. Dans le second cas, le lit qui contourne le plan d'eau est en réalité une dérivation d'une partie de l'écoulement et il est donc considéré que les plans d'eau se trouvent bien dans la continuité du cours d'eau (type de ZC 6 – Plan d'eau de cours d'eau).

Dans le RH, trois cas de figure se présentent :

- soit le lit du cours d'eau qui contourne le plan d'eau n'est pas repris dans le réseau,
- soit un arc le représente mais aucune donnée attributaire ne lui a été attribuée,
- soit il est repris en tant que NC.

Les trois situations de plan d'eau avec dérivation de cours d'eau ainsi que leurs méthodes de traitement sont décrites dans le tableau ci-dessous (tableau 3).

**Tableau 2 – Définition des 3 cas de plan d'eau avec dérivation de cours d'eau et méthodes de traitement.**

	<b>Présence d'un arc dans le RH ? Si oui, quelle catégorie ?</b>	<b>Méthode de traitement</b>
<b>1<sup>er</sup> cas</b>	Oui, Sans données administratives	<b>1. Edition du RH :</b> - Attribuer les données de l'arc classé qui traverse le plan d'eau à l'arc qui le contourne - Modifier la catégorie de l'arc qui traverse le plan d'eau en « NC ».  <b>2. Compléter les données attributaires de la ZC :</b> - CATEGORIE : <i>Indiquer la catégorie du CE classé qui traversait initialement le plan d'eau.</i> - TYPE_ZC : 7- <i>Plan d'eau avec dérivation de CE.</i> - Commentaire_V2 : <i>Indiquer les modifications de catégorie effectuées.</i> - Validee : <i>Oui</i>
<b>2<sup>ème</sup> cas</b>	Oui, NC	Vérifier la description de la situation dans l'Atlas :

		<p>1. PE y est décrit : s'assurer de la conformité du RH, ajuster les données attributaires si nécessaire et supprimer la ZC existante.</p> <p>2. Le PE n'y est pas décrit :</p> <p>Compléter les données attributaires de la ZC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CATEGORIE : <i>Indiquer la catégorie du CE classé qui traverse le plan d'eau.</i></li> <li>- TYPE_ZC : 7- <i>Plan d'eau avec dérivation de CE.</i></li> <li>- Commentaire_V2 : /</li> <li>- Validee : <i>En cours</i></li> </ul>
3 <sup>ème</sup> cas	Non	<p>1. Compléter les données attributaires de la ZC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CATEGORIE : <i>Indiquer la catégorie du CE classé qui traverse le plan d'eau.</i></li> <li>- TYPE_ZC : 7- <i>Plan d'eau avec dérivation de CE.</i></li> <li>- Commentaire_V2 : /</li> <li>- Validee : <i>En cours</i></li> </ul>

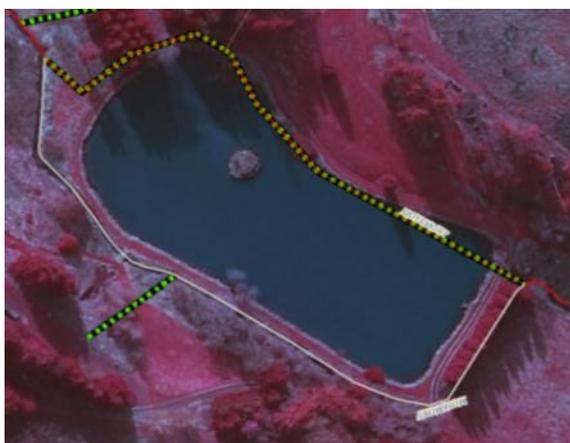


Figure 11 - Plan d'eau avec dérivation de cours d'eau. (ZC : 31615)

#### h) Bief

Par définition, un bief est un canal de dérivation qui détourne une partie du débit du cours d'eau. Il ne s'agit donc pas ici d'une subdivision naturelle du lit d'un cours d'eau. Les biefs ont un statut particulier. A l'exception des biefs classés décrits sur les plans généraux de l'Atlas, d'après la nouvelle législation, tous les biefs sont à la charge des particuliers. Sur le RH, cela se traduit par leur classement en cours d'eau « NC ».

La première problématique concernant ces biefs est donc de s'assurer que leur catégorie est conforme à cette législation et en cas de doute, de mettre la situation en évidence pour la soumettre ensuite au gestionnaire du cours d'eau concerné. Le domaine public étant « non cadastré », l'observateur peut consulter cette source d'information pour l'aiguiller sur le statut du bief concerné.

La seconde problématique est liée à l'évolution des activités professionnelles et de l'urbanisation depuis la création de l'atlas. En effet, de nombreux biefs n'apparaissent plus que sur les données du RHW. Ont-ils été remblayés ? Ont-ils été mis sous pertuis ou encore déviés ? Ces questions méritent également d'être posées au gestionnaire.

Par conséquent, dès qu'un doute est émis quant à l'existence, la mise ou pertuis ou encore la catégorie d'un bief, il est mis en évidence au sein de ce type de ZC. Il appartiendra ensuite au gestionnaire de déterminer s'il s'agit ou non d'un bief, de fournir les informations quant à l'existence actuelle ou la mise sous pertuis et de s'assurer que les catégories soient bien respectées.

L'observateur complétera le champ commentaire de la ZC avec toutes les informations pertinentes à soumettre au gestionnaire pour lui permettre de traiter la zone.



Figure 12 - Bief (Mis sous pertuis en aval ou dévié en amont). (ZC : 30637)

i) Problème de classement.

Ce type de ZC reprend toutes les situations au sein desquelles un doute est émis quant au classement d'un tronçon de cours d'eau.

Ce type de ZC reprend également les cas particuliers de continuité de catégorie. La continuité de catégorie signifie, selon la logique administrative, que d'amont en aval, la catégorie du cours d'eau doit toujours être décroissante (03→02→01). L'observateur se trouve face à un problème de continuité de catégorie dès lors que cette logique n'est pas respectée (par exemple, si un cours d'eau de deuxième catégorie se jette dans un cours d'eau de troisième catégorie (cfr figure 14)).

Pour compléter les données attributaires de la ZC, l'observateur choisit la catégorie qu'il presse comme correcte et indique dans le champ commentaire toute information pertinente pour traiter la zone.

Bien qu'ils soulèvent également des questions liés à la catégorie, les biefs, les plans d'eau, les problèmes spécifiques de géométrie liés aux données attributaire ainsi que les écoulements souterrains en zone karstique ne sont pas repris ici car ils font chacun l'objet d'un type de ZC à part entière. De plus, sauf exceptions, les Nx (cfr Introduction), ne sont pas non plus repris ici. En effet, soit ils sont concernés par un des types de ZC cités plus tôt, soit, dans un second temps, ils feront l'objet d'une réflexion globale. Ils seront alors facilement sélectionnables et une catégorie leur sera attribuée après concertation avec les différents gestionnaires concernés.

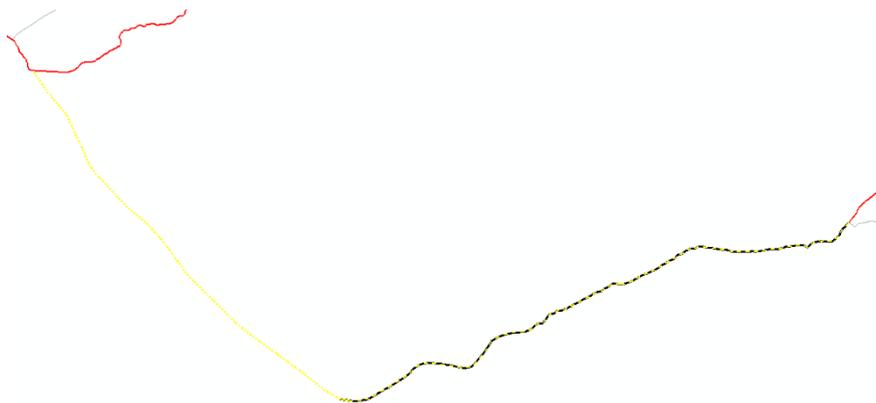


Figure 13 - Problème de classement (continuité de catégorie). (38232)

j) Voutement

Ce type de ZC reprend tous les tronçons de cours d'eau non visibles en surface, hors égouttage (ZC n°11) et hors zone naturelle (ZC n°10).

Deux types de situations sont repris ici :

- Dans le premier cas (figure 18), les tronçons de cours d'eau disparaissent de l'ortho et/ou du MNT et le réseau du PASH est absent. Par conséquent choisir ce type de ZC revient à poser la question suivante au gestionnaire concerné : le cours est-il sous pertuis ? En cas de réponse négative, la ZC sera automatiquement reclassée dans le type de ZC suivant : A supprimer.
- Le second type de situation concerne des voutements existants mais qui présentent des imprécisions de relevé cartographique, telles qu'une longueur trop élevée, un mauvais positionnement sur le cours d'eau,... (figure 19).

Une fois ce type de ZC sélectionné, l'observateur précise dans le champ commentaire quel type d'action serait, selon lui, nécessaire. Par exemple : ajouter, réduire longueur, supprimer, améliorer géométrie,...

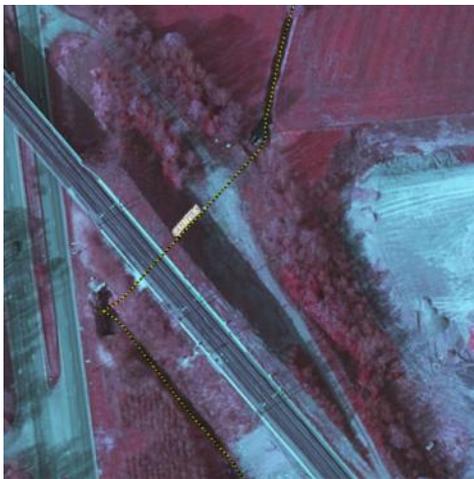


Figure 14 - Voutement (Ajouter).  
(ZC : 36113)



Figure 15 - Voutement (Réduire longueur).  
(ZC : 50060)

k) A supprimer

Ce type de ZC reprend toutes les situations au sein desquels l'existence de tronçons de cours d'eau voire de cours d'eau entiers peut sérieusement être mise en doute mais qui est toujours repris dans le RH. La présence de ces arcs peut s'expliquer soit par l'évolution du RH, qu'elle soit naturelle ou artificielle, comme par exemple un cours d'eau remblayé, soit par la méthode appliquée pour la création du réseau CENNIC qui aurait conservé par erreur des arcs en réalité fictifs ou plus d'actualité. L'observateur optera donc pour ce type de ZC si le cours d'eau ou l'arc n'est plus visible sur l'ortho et/ou le MNT et qu'aucune source de donnée ou logique hydrologique ne peut expliquer sa présence dans le RH.

Etant donné que la version précédente du réseau hydrographique sera conservée à titre d'archive, dans certains cas spécifiques, l'observateur peut décider de supprimer directement certains arcs du RH. En cas de doute, il créera ou complètera une ZC qu'il classera dans ce type de ZC et y ajoutera toutes les informations pertinentes pour traiter le cas.

A titre d'exemple, dans la situation visible à la figure 20, deux tracés sont présents dans le RH. En réalité, l'Atlas précise qu'il s'agit de l'ancien et de l'actuel lit du cours d'eau. L'ancien lit a été remblayé. Il pourrait donc potentiellement être supprimé du RH. Dans ce cas précis, l'observateur a posé le choix de conserver la ZC afin de soumettre le cas au gestionnaire concerné car l'IGN indique la présence d'un écoulement dans l'ancien lit du cours d'eau. Il serait donc hâtif de le supprimer directement.



Figure 16 – A supprimer (Atlas : Ancien lit). (ZC : 3521)

## l) Autres

Ce dernier type de ZC reprend toutes les situations plus complexes qui ne peuvent pas être simplement classées dans un des 13 types de ZC présentés ci-dessus. Elles méritent une analyse au cas par cas, soit parce qu'elles soulèvent plusieurs types de problèmes importants, soit parce qu'il s'agit de zones qui ont fortement évolué, comme par exemple, suite la création d'un zoning industriel. Ces modifications engendrent de nombreuses incohérences qui trouvent toutes leur réponse dans la même source d'informations, à savoir « quelle est la situation actuelle sur terrain ? ». Subdiviser ces zones viendrait à extraire le problème de son contexte et pourrait entraîner des erreurs lors de la correction.

Comme lors de la première validation du RH, lorsque l'observateur opte pour ce type de ZC, il lui appartient de décrire librement la situation afin de fournir un maximum d'éléments pour permettre le traitement efficace des problèmes mis en évidence.